INTRODUCTION

Alain Kihm (texte provisoire)

Du point de vue descriptif, la langue est un dispositif complexe formé de plusieurs composants interconnectés. Pour chacun de ceux-ci, on peut définir une ou plusieurs unités qui constituent les domaines d'application des processus propres au composant considéré. Ainsi, dans le composant phonologique, il y a un domaine pour les processus accentuels et/ou tonals, et un autre domaine pour les processus intonationnels. La dénomination de ces domaines – p.ex., "mot" et "énoncé" – est secondaire. L'important est de délimiter précisément l'extension du domaine d'un processus donné et sa correspondance avec les domaines des autres composants. Soit, p.ex., l'objet linguistique suivant (wolof) :

(1) Jëndal na ko ko acheter Décl.3sg 3sg 3sg Il/elle le/la lui a acheté(e)

En tant qu'objet phonologique – l'une des analyses possibles – (1) est affecté d'un unique accent d'intensité associé à la syllabe initiale : /ˈjëndëlnëkoko/ (cf. Sauvageot 1965). Il constitue un domaine phonologique (accentuel) fermé, en ce sens que ses caractéristiques internes suffisent à déterminer de façon exhaustive et univoque la position de l'accent.¹ S'agissant de celle-ci, la caractéristique pertinente est que, des trois syllabes qui constituent (1), seule la première (\$jënd\$) est associée à une unité lexicale porteuse d'un trait qu'on peut noter [+base], ou encore [-affixe].² En wolof, les bases sont accentuées sur la syllabe initiale ; les non-bases (affixes ou clitiques) sont inaccentuées. On voit donc que, d'une part, le calcul de la position de l'accent s'effectue intégralement dans les limites du domaine, mais que, d'autre part, ce calcul requiert la mise en correspondance de l'objet phonologique /ˈjëndëlnëkoko/ avec un autre composant, le lexique, afin de déterminer lequel des éléments du domaine possède le trait inhérent qui le rend sensible aux processus accentuels.³ Cette correspondance établie, *jëndal na ko ko* forme une unité et un domaine naturels du composant phonologique – on dira que c'est un "mot" (phonologique).

Parallèlement, *Jëndal na ko ko* 'Il/elle le/la lui a acheté(e)' correspond au domaine naturel "phrase" du composant syntaxique. Les caractéristiques pertinentes, équivalentes au nombre des syllabes et aux traits lexicaux, sont alors qu'il s'agit d'un prédicat pourvu d'une valeur temporelle, saturé par deux arguments internes (objets direct et indirect) et prédiqué d'un sujet ("il/elle"). Le fait que l'argument interne soit représenté par un pronom clitique et le sujet incorporé par la flexion verbale est sans importance particulière de ce point de vue : (1) est syntaxiquement identique à (2) :

(2) Moodu jëndal na xale bi téere bi Moodu acheter Décl.3sg enfant Cl.Dét livre Cl.Dét

-

¹ (1) constitue aussi un domaine pour l'harmonie vocalique, d'où le relèvement des /a/ à /ë/ (cf. Ka 1994)

² Il ne s'agit là que d'une analyse provisoire, qui nous suffira pour le présent exposé.

³ Cette liaison nécessaire n'est pas, de fait, un trait universel. Ainsi, l'accentuation pénultième de l'équivalent arabe égyptien de (1) – štarólu 'il le lui a acheté' – se calcule intégralement sur la structure syllabique de l'objet phonologique.

⁴ En tant qu'objet syntaxique, (1) requiert aussi sa mise en correspondance avec le lexique, où est consignée l'information que, p.ex., *jëndal* est un verbe. Je considérerai désormais que cette correspondance (terme sans valeur théorique particulière) va de soi. Je fais également abstraction de la correspondance nécessaire avec un composant sémantique (peut-être non distinct du lexique) apte à spécifier le fait que, vu le sens de *jëndal* 'acheter (pour)', le sujet syntaxique de celui-ci remplit le rôle d'agent, et ses objets syntaxiques, ceux de thème (ou patient) et de destinataire (ou bénéficiaire).

Moodu a acheté le livre à l'enfant

La différence essentielle entre (1) et (2) – abstraction faite de la réalisation des arguments et d'une autre dimension dont nous allons parler – est à chercher dans la correspondance entre composants : comme (1), (2) est un domaine syntaxique, mais ce n'est pas parallèlement un domaine phonologique pour la position de l'accent. En fait, (2), en tant qu'objet phonologique, contient quatre domaines accentuels (*Moodu*, *jëndal na*, *xale bi* et *téere bi*).

Les analyses en domaine phonologique et phrase syntaxique n'épuisent pas les possibilités. Considérons seulement (2) pour le moment : c'est aussi la relation d'un événement dont les tenants sont qu'une certaine personne, nommée Moodu, a fait une certaine action, "acheter", touchant un certain objet, "le livre", à l'intention d'une certaine autre personne, "l'enfant". Par là, (2) s'analyse aussi comme ce qu'on peut appeler une "structure informationnelle" (SI), c-à-d une manière particulière d'organiser l'information portée par une certaine expression. ⁵ En tant qu'objet syntaxique ou phonologique, (2) se juge conformément à sa grammaticalité – positive en l'occurrence – ou à sa bonne formation (p.ex., l'accent est-il bien placé?); en tant que SI, l'estimation pertinente est celle de sa "félicité" relativement à un contexte discursif (ou énonciatif). Autrement dit, l'agencement des éléments de (2) fait que, indépendamment de sa grammaticalité syntaxique et phonologique, il s'insère plus ou moins naturellement dans un discours donné : ainsi, (2), en wolof comme en français, est le plus approprié comme réponse à une question telle que : "Qu'est-ce qui s'est passé ?"; ou encore, souvent précédé d'un introducteur comme "Tu sais", "Dis donc", etc., comme premier énoncé d'un récit – qui peut, du reste, s'arrêter là. On remarquera qu'il en est de même de (1), moyennant le fait que l'identité de l'acheteur et du destinataire et la nature de l'objet acheté sont supposées connues de l'auditoire. 8 (Si elles ne le sont pas, ou si une seule ne l'est pas, (1) est incompréhensible, donc très malvenu vu les maximes conversationnelles ordinaires, quoique toujours grammatical.)

Le fait que la félicité procède de facteurs extérieurs (contexte discursif, environnement) signifie-t-il qu'en tant que SI, une expression est régie par des principes entièrement différents de ceux qui la régissent en tant que structure syntaxique ou phonologique? Plus précisément, cela signifie-t-il que l'organisation de l'information, ce qui fait que (1) et (2) sont ou non appropriés, n'est pas un composant du dispositif linguistique à l'instar de la syntaxe et de la phonologie? Le but de cette introduction, qui, faut-il le dire, n'engage que son auteur, est de soutenir que la réponse à cette question ne peut pas être approbative, que la manière dont l'information est formellement organisée au sein d'une expression fait partie intégrante du dispositif linguistique.

Il s'agit d'être clair, car c'est là un domaine où les malentendus ne sont que trop fréquents. Supposons que l'organisation de l'information ne ressortisse pas au dispositif linguistique. Il s'ensuit que la félicité de (2) dans le contexte "Qu'est-ce qui s'est passé ?" et

⁵ J'appelle "expression" toute entité de langage.

⁶ En général, une phrase est grammaticale ou elle ne l'est pas (encore qu'il existe bien des cas limites); une SI, en revanche, ne peut qu'être dite plus ou moins appropriée ou bienvenue (*felicitous*). La grande variabilité du domaine discursif en est sans doute la raison. Il reste que, dès lors qu'on peut isoler certaines configurations prototypiques – comme on doit le faire, sauf à renoncer à toute possibilité d'étude rationnelle – on peut toujours estimer avec certitude la félicité d'une SI particulière.

⁷ Ce qu'on nomme en anglais *out of the blue context* 'contexte sans préalable (tombé du ciel)'. Je reviendrai plus loin sur la question que pose la définitude de "le livre" et de "l'enfant".

⁸ On notera que c'est bien l'identité et la nature qui sont en cause. Qu'il y a un acheteur humain, un acheté normalement non humain et un destinataire également humain se déduit, en revanche, de la sémantique du verbe "acheter" (en wolof comme en français) et de la connaissance partagée (extralinguistique, encyclopédique) des situations commerciales et des relations interpersonnelles – avec place, là, pour une certaine variation culturelle.

⁹ Je prends "dispositif" au sens de Milner (1989), synonyme, me semble-t-il, de "grammaire" dans l'usage générativiste, ou encore de "langage interne" (cf. Chomsky 1986) ou de "faculté de langage" (cf. Chomsky 1998).

sa moindre félicité (en français), voire son infélicité (en wolof), dans le contexte "Qu'est-ce que Moodu a acheté à l'enfant ?" ne relève d'aucun facteur qu'on puisse attribuer à la syntaxe ou à la phonologie. Mais cela est manifestement faux. Faisons abstraction, provisoirement, de l'intonation, dont nous verrons qu'elle joue un rôle décisif en français (et encore davantage en anglais, mais fort peu en wolof) ; il reste que la capacité de l'expression transcrite en (2) à dénoter un événement dont l'auditoire n'est censé avoir *aucune* connaissance préalable – car c'est à cela que se ramène sa félicité dans le contexte spécifié – est inscrite dans l'agencement même de l'expression. Un autre type de félicité s'inscrit dans un autre agencement. Ainsi, si la question incitatrice est "Qu'est-ce que Moodu a acheté à l'enfant ?", seul l'expression transcrite en (3) est bienvenue en wolof :¹⁰

(3) Téere bi la Moodu jëndal xale bi livre Cl.Dét Cop Moodu acheter enfant Cl.Dét C'est le livre que Moodu a acheté à l'enfant

Ici, contrairement à (2), l'hypothèse du locuteur est que l'auditoire connaît une partie de l'événement, à savoir qu'il y a eu un achat de la part de Moodu au bénéfice de l'enfant, mais qu'il en ignore une autre partie, à savoir la nature de l'objet acheté. Trois remarques s'imposent. Premièrement, l'étendue de l'ignorance supposée est variable, en cela que le locuteur peut croire (à tort ou à raison) que l'auditoire entretenait ou non des présupposés — qui se révèlent faux — quant à la nature de l'objet acheté. J'y reviendrai. Deuxièmement, parler d'hypothèse du locuteur n'implique pas que ce dernier est conscient de la faire — seulement, et souvent au mieux, qu'il saurait la reconstituer si on lui demandait pourquoi il s'est exprimé de cette façon. Troisièmement, cette hypothèse (implicite, le plus souvent) n'est pas nécessairement provoquée par un contexte explicite qui la justifie. Autrement dit, la question "Qu'est-ce que Moodu a acheté à l'enfant?" peut être effectivement prononcée, mais peut aussi être virtuelle, simple test révélateur des croyances (implicites, sulc'inscretation de la faire — 1230 et 200 de la

A ce raisonnement, on peut objecter plusieurs choses. Tout d'abord, si l'agencement formel procède uniquement, ou pour l'essentiel, de l'organisation de l'information, c-à-d du point de vue du locuteur sur ce qu'il exprime, il doit s'ensuivre, puisque toute expression est disposée d'une certaine manière, que toute expression doit traduire un point de vue particulier. Mais cette conclusion va, semble-t-il, contre l'expérience. Il existe toutes sortes d'expressions – vérités générales, jugements thétiques, performatifs, etc. – qui ont précisément pour caractéristique de ne *pas* engager le point de vue de qui les énonce : "La terre tourne d'ouest en est", "Il y a des éléphants en Afrique", "Je te baptise Alphonse" en sont des exemples typiques. Que ces expressions soient relativement rares dans les échanges ordinaires – ce qui n'est, du reste, pas vrai du type "Il y a…" – n'est certainement pas une objection valable ; l'important est que le langage les produit, et qu'il ne serait pas ce qu'il est s'il ne pouvait les produire. Et prétendre qu'elles contiennent malgré tout un point de vue, qu'on dira neutre, relève de la pirouette.

Ensuite, la même hypothèse prédit qu'un agencement qui correspond à un certain point de vue doit toujours être manifesté dès lors que ce point de vue veut s'exprimer. Mais cela aussi va à l'encontre des faits. Reprenons les constructions de clivage illustrées en (3). Le point de vue qu'elles expriment est en gros – j'y reviendrai plus précisément – que l'entité "détachée" par la tournure *c'est... que...* (en français) est la seule à posséder une certaine propriété, dans un contexte où d'autres entités auraient pu la posséder. (Autrement dit, "C'est le livre que Moodu a acheté à l'enfant" présuppose que l'auditoire a pu croire que Moodu a acheté autre chose à l'enfant.) Imaginons maintenant la situation suivante : plusieurs personnes (Françoise, Claire, Marcel, etc.) aiment chacune un livre différent (*Les petites filles modèles, Hypérion, L'histoire de Juliette*, etc.), ; mon interlocutrice sait que j'aimerais lire l'un de ces livres et me demande : "Le livre qui plaît à qui veux-tu lire ?" La réponse à une telle interrogation – double, puisque portant à la fois sur le livre et sur l'identité de qui l'aime – peut prendre bien des formes. Une, en tous cas, est exclue : 13

(4) *C'est à Marcel que je veux lire le livre qui plaît.

S'agissant de l'organisation de l'information, cette expression est pourtant tout à fait raisonnable. Puisque mon interlocutrice m'a posé deux questions en une, je peux bien choisir de privilégier l'un ou l'autre élément de réponse – c'est affaire de *mon* point de vue. Et mon point de vue, qu'exprime (4), est que seul Marcel a la propriété d'aimer le livre que j'aimerais lire. Pourtant (4) est impossible, et cela non pour des raisons "discursives", on vient de le voir, mais parce que cette expression est *agrammaticale*, que c'est une phrase *syntaxiquement* mal formée. Je n'entrerai pas ici dans le détail des raisons de cette agrammaticalité ; disons simplement que (4) contrevient à un principe syntaxique qui interdit d'établir une liaison entre un élément détaché ("extrait"), ici le groupe prépositionnel [GP à Marcel], et la position où il est sémantiquement interprété, ici le complément du groupe verbal [GV plaît (à Marcel)], si cette position se trouve à l'intérieur d'un groupe nominal complexe tel que [GN le livre qui plaît (à Marcel)]. Etant donné ce principe, la seule alternative grammaticale à (4), qui utilise exactement les mêmes éléments, est (5) :

(5) C'est le livre qui plaît à Marcel que je veux lire.

où c'est le groupe nominal complexe tout entier qui est détaché. On notera toutefois que cette version ne permet pas d'exprimer le point de vue légitime selon lequel l'entité qui mérite d'être mise en avant est Marcel. Je ne suis même pas sûr qu'il soit possible de construire une phrase pleinement acceptable qui exprime ce point de vue dans ce contexte. La moins mauvaise est peut-être :

(5) ?C'est Marcel dont je veux lire le livre qui lui plaît.

¹³ Je m'inspire librement d'un exemple (grec) de Tsimpli (1995 : 182).

¹⁴ Ce principe est connu sous le nom de *Complex NP Constraint* (cf. Ross 1967).

S'il en est bien ainsi, nous voilà avec un point de vue, une certaine organisation de l'information, légitime, mais inexprimable en français pour des raisons syntaxiques.

La précision "en français" n'est pas gratuite. Considérez en effet l'expression anglaise suivante, où les capitales indiquent la position de l'accent dit "focal", d'intensité supérieure à celle des autres accents de la suite phonologique /I ... likes/ (voir plus loin) :

(6) I wish to read the book that MARCEL likes.

Cette expression transmet exactement le point de vue que (4) échouait à exprimer. La raison de cette réussite est claire : contrairement à (4), (6) ne met pas en jeu une opération syntaxique, mais l'attribution d'un degré particulier d'accent, fonctionnellement équivalent au clivage des exemples français, et librement associé à tout élément accentuable. On a ainsi, avec d'autres organisations de l'information :

- (7) I wish to read the BOOK that Marcel likes.
- (8) I wish to read the book that Marcel LIKES.

Le premier de ces exemples veut dire que c'est bien le livre, et non pas le journal, le poème, etc. que Marcel aime que je veux lire ; et le second que l'objet de mon intérêt est le livre aimé de Marcel, et point celui qu'il déteste ou dont il se sert pour allumer le feu.

Ces données confirment *a contrario* que ce n'est pas la dimension informative qui est en cause dans l'impossibilité de (4), mais bien le fait qu'à la différence de l'anglais, qui peut recourir directement à la phonologie (accentuelle), le français dépend essentiellement d'opérations syntaxiques pour réaliser les détachements nécessaires à la transmission d'un certain point de vue. ¹⁵ Sous bénéfice d'inventaire – auquel les articles rassemblés ici contribuent – il en va de même de toutes les langues semblables au français sous ce rapport, p.ex. le wolof. Comparez (9) et (9') :

- (9) *Moodu laa bëgg jàng téere bu Faatu may
 Moodu COP.1sgS vouloir lire livre REL Faatu donner
 * C'est à Moodu que je veux lire le livre que Faatu a donné
- (9') Téere bu Faatu may Moodu laa bëgg jàng livre REL Faatu donner Moodu COP.1sgS vouloir lire C'est le livre que Faatu a donné à Moodu que je veux lire

Enfin, l'hypothèse "informationnelle" ne laisse pas prévoir la malformation radicale de :

(10) *C'est le livre que c'est Marcel qui l'aime que je veux lire

où le locuteur tâche sans succès de transmettre le point de vue, à nouveau légitime, selon lequel seul le livre qui a la propriété que seul Marcel l'aime a la propriété d'être tel qu'il veuille le lire. Il importe de remarquer qu'ici, la présence d'un groupe nominal complexe n'est pas en cause, car le pronom résomptif *le* devrait permettre de contourner cette contrainte (cf. *C'est le livre dont m'est parvenue la rumeur que Marcel l'aime*, où *le* autorise la relation entre *le livre* et l'intérieur du GN complexe [la rumeur que...]). Et l'on a de même en wolof :

(11) *Téere bu Moodu la (ko) bëgg laa bëgg jàng

¹⁵ Je dis "essentiellement", car l'utilisation de l'accent focal n'est pas exclue en français (cf. 'Je veux lire le livre que MARCEL [pas Françoise, ni Claire, ni…] aime'), dans des conditions peut-être plus contraintes qu'en anglais. Ce phénomène, que seul apparemment le français présente parmi les langues romanes, est, à ma connaissance, encore peu étudié (mais cf. Di Cristo 1999; et aussi. Zubizarreta 1998).

livre REL Moodu COP.3sgS (3sgO) aime COP.1sgS vouloir lire *C'est le livre que c'est Moodu qui l'aime que je veux lire

L'anglais, en revanche, nous donne :

(12) I want to tell you about the BOOK that MARCEL likes [not about the film that Claire likes].

Le point est apparemment qu'il n'est pas possible de *détacher*, au sens de déplacer vers une position périphérique, plus d'*un* élément dans un même domaine, qui se trouve coïncider avec la phrase syntaxique. Cette impossibilité forme un contraste remarquable avec l'acceptabilité de :

- (13) Marcel, le livre qu'il aime, je veux le lire
- (14) Moodu, téere bu mu bëgg, dama ko bëgg jàng Moodu livre REL 3sgS aimer Aux.1sg 3sgO vouloir lire Moodu, le livre qu'il aime, je veux le lire

Mais c'est que (a) les éléments détachés en (13) et (14) n'ont pas le même contenu informationnel que précédemment ; (b) la question de savoir si (13) et (14) constituent un seul domaine se pose. Ces remarques m'amènent à être plus explicite quant à la nature du phénomène que je me suis contenté jusqu'à présent de désigner du terme général de "détachement".

Nous supposons donc, au terme de la discussion ci-dessus, que le dispositif linguistique inclut un composant qui construit des structures informationnelles (SI) associées aux structures que construisent les autres composants, en particulier la syntaxe et la phonologie. Ces structures sont isomorphes en cela que, pour chaque cas particulier, elles consistent des mêmes éléments (pertinents), et que les relations unissant les élément d'une structure ont leur équivalent entre les éléments correspondants d'une autre structure. Les éléments peuvent être (et sont souvent) diversement ordonnés dans les structures des différents composants, mais il existe un principe de correspondance (ou de projection) entre ces ordres. Ce n'est là, bien sûr, qu'une hypothèse ; d'autres sont envisageables.

Cela étant, de quoi sont faites les SI ? A cette question, il n'existe pas, semble-t-il, de réponse unanime, ni en ce qui concerne l'identité des éléments constitutifs, ni s'agissant des critères qui permettent de les distinguer. L'opposition "pragoise" du thème – ce dont on parle – et du rhème – ce qu'on en dit – n'est pas assez discriminante : une expression telle que "Moodu a acheté le livre à l'enfant" comporte bien un thème et un rhème, à savoir Moodu, dont on dit qu'il a acheté le livre à l'enfant. Mais cette analyse ne nous apprend rien sur plusieurs points cruciaux : était-il déjà question de Moodu dans un discours antérieur – autrement dit, le locuteur est-il en droit de supposer que l'auditoire a cette personne présente à l'esprit 16 – ou bien s'agit-il d'une information qui "tombe" à l'improviste ? Que nous révèle la définitude des deux expressions dénotant les acteurs du rhème (*le livre*, *l'enfant*) quant aux croyances du locuteur à propos de l'état d'information de l'auditoire ? Ces croyances seraient-elles nécessairement autres si la définitude était négative (*un livre*, *un enfant*) ? Parlant d'un achat, le locuteur pense-t-il simplement informer son auditoire, ou bien suppose-t-il que celui-ci pourrait avoir d'autres idées – p.ex., que Moodu a volé le livre pour l'enfant ? Toutes ces questions, auxquelles je n'espère pas répondre ici, indiquent à tout

¹⁶ On prendra garde au fait que "avoir présent à l'esprit" n'est pas la même chose que "pouvoir se rappeler sans effort": la question n'est pas de savoir si l'auditoire connaît ou non la personne nommée Moodu, mais bien s'il est censé y penser au moment où l'expression lui est soumise. D'autre part, il est clair que ce que A dit à B est (le plus souvent) révélateur de ce que A croit de B, mais ne dit rien de ce que B croit "vraiment", qui est sans intérêt à cette étape de l'échange.

le moins que nous avons besoin de notions plus "locales" et plus "mobiles" que celles de thème et de rhème.

Afin d'introduire ces notions de la façon concrète et aussi peu a-prioriste que possible, je m'appuierai sur une théorie de la structure informationnelle qui a le mérite d'être explicite et d'être aisément appariable à une théorie syntaxique également explicite. Je veux parler de la théorie dite File Change Semantics, pour laquelle je propose le nom français de "Théorie des dossiers", développée par Heim (1983) et Prince (1992), et telle qu'appliquée aux faits du catalan par Vallduví (1995). Tout d'abord, il convient de préciser le domaine auquel s'appliquent les principes de SI. Ce domaine est l'énoncé – terme chargé, et même surchargé, de connotations, dont il est probablement impossible de donner une définition généralement satisfaisante. On me permettra de me contenter d'une caractérisation empirique, non exempte de circularité : un énoncé est l'expression minimale qui transmet de l'information sur une relation entre un nombre fini d'entités, le tout, relation et entités, correspondant à ce que l'on est convenu d'appeler une situation (événement ou état de fait). En ce sens, "Moodu a acheté le livre à l'enfant" est un énoncé. Il est commun – j'évite soigneusement tout adjectif théoriquement connoté tel que "non marqué" - qu'un énoncé, unité définie par les principes de SI, corresponde à une phrase, unité définie par les principes du composant syntaxique ; commun, mais évidemment non obligatoire : "Merci" ou "Fuck you!" ne sont pas des phrases, mais ce sont bien des énoncés (pour le second, cf. Dong 1992). ¹⁸ Je ne parlerai ici que des énoncés qui ont la forme de phrases, non qu'ils représentent en fait ou en droit le cas typique, mais seulement parce que la mise en évidence des parties constituantes y est plus aisée.

Dans ce cadre, le concept fondamental est celui de "banque de connaissances" (*knowledge store*). Le locuteur-auditeur possède un ensemble organisé de connaissances dans sa mémoire consciente et préconsciente.¹⁹ Chacune de ces connaissances – p.ex., qui sont les individus nommés Moodu ou Marcel? de quel livre s'agit-il?, etc. – peut-être comparée à une fiche dans un dossier. (Qu'il soit clair qu'il n'est question ici que des connaissances activées pour organiser l'information. A l'évidence, la possibilité d'une connaissance touchant l'identification du livre, comme exemplaire, présuppose que l'on sache ce qu'est un livre, comme type ou concept; mais cette autre connaissance est précisément cela, *présupposée*, ce qui signifie qu'elle n'est pas mobilisée spécifiquement pour organiser l'information.²⁰ S'il s'avère que l'auditoire ne la possède pas, c'est non seulement l'information qui ne passe pas, c'est la communication même qui s'effondre.) Produire un énoncé, c-à-d une certaine structure informationnelle, c'est extraire un nombre *n* de fiches en associant à chacune une hypothèse quant à l'état du fichier correspondant chez l'auditoire.

Ces hypothèses peuvent être formalisées comme autant d'*instructions* que l'énonciateur adresse à l'auditoire, qui est ainsi invité à consulter et/ou à remanier son fichier d'une manière déterminée. Soit, p.ex., l'énoncé "Moodu a acheté un livre à l'enfant", dont la différence d'avec (2) – *un livre* au lieu de *le livre* – va être justifiée à l'instant. Une interprétation informationnelle possible (peut-être la plus typique) de cet énoncé est la suivante : le locuteur extrait trois fiches correspondant aux segments d'énoncé "Moodu", "a

¹⁷ Comme l'indique son nom originel, la théorie de Heim est une sémantique générale, dont le domaine est le discours. Je n'utilise ici que l'application plus limitée qu'en fait Vallduví.

¹⁸ L'information transmise par "Merci" étant que son énonciateur reconnaît (au moins pour la forme) qu'il existe une relation d'obligation sociale entre lui et son auditoire dans la situation partagée par l'un et l'autre; et de même, *mutatis mutandis*, pour *Fuck you*.

¹⁹ On peut appeler "préconscientes" les connaissances que le sujet n'a pas présentes à la conscience à un moment donné mais qu'il peut y amener instantanément ou avec peu d'efforts (cf. Freud 1912/1992). Les connaissances inconscientes – expression qui ne contient aucune contradiction – se manifestent aussi dans les énoncés, mais d'une manière qui n'est pas de notre objet.

²⁰ Sur cette distinction nécessaire entre connaissance activée et connaissance présupposée, cf. Dryer 1996).

acheté un livre" et "l'enfant". A la fiche "Moodu", il associe l'hypothèse que l'auditoire l'a aussi *présentement* à sa disposition, autrement dit qu'il sait de qui il est question aussitôt qu'il l'entend, c-à-d une instruction ayant la forme PRENDRE(f_{Moodu}) (f pour "fiche"). L'association de l'instruction PRENDRE(f_i) au contenu de la fiche ainsi indicée désigne ce contenu comme constituant une *liaison* (*link*), au sens où cela a pour effet de rattacher l'énoncé à un élément d'information (l'identité de Moodu) dont l'énonciateur suppose que la fiche le contenant est aussi "sur la table" (ou, à tout le moins, prête à saisir, à demi sortie) dans l'esprit de l'auditoire. Dans la mesure où cet état de choses (supposé) résulte souvent du fait que le contenu de la fiche a déjà été évoqué dans l'échange en cours, on peut considérer "liaison" comme synonyme des termes plus courants de "thème" ou "topique". Il a toutefois l'avantage sur ces termes, si on les prend au pied de la lettre, de ne pas requérir que le contenu de la fiche soit effectivement le "thème" d'un échange déjà commencé ; il suffit que ce contenu soit tel que l'énonciateur s'estime justifié à penser que l'auditoire est capable de l'activer à tout moment (parce que, imaginons, Moodu se trouve être le frère de l'un et de l'autre).

La même instruction PRENDRE(f) est associée à "l'enfant", dont le statut de disponibilité (supposée) dans le fichier de l'auditoire est signalé par l'emploi de l'article défini. ²⁴ Il y a toutefois une différence, qui tient à la correspondance entre SI et structure syntaxique. La fiche "Moodu", liaison en SI, a pour correspondant syntaxique une expression nominale (DP) assemblée avec un prédicat, c-à-d sujet de ce prédicat. Du point de vue informationnel, ledit prédicat contient deux choses : la fiche "l'enfant", identifiée comme une liaison, et la fiche "a acheté un livre" dont le statut est particulier, en cela que c'est elle qui contient l'information dont l'énonciateur ne suppose pas que l'auditoire l'a à sa disposition. ²⁵ En d'autre terme, du point de vue du fichier de l'auditoire, cette fiche est non pas activée, mais bien créée : elle n'existait pas avant la perception de l'énoncé qui invite à l'entrer dans le fichier (si l'hypothèse de l'énonciateur est juste). Du point de vue de l'énonciateur, donc, on dira que la production de la fiche "a acheté un livre" est accompagnée d'une instruction formalisable comme ENTRER(f_I), où f_I est une fiche désignée comme étant informative. Par là, ENTRER(f_I) correspond à ce qu'on nomme habituellement le focus de l'énoncé. Nous pouvons conserver ce terme, à condition qu'il soit clair que (a) parler d'information nouvelle est en soi une tautologie; (b) la nouveauté qui caractérise le focus n'est pas absolue, mais relative à une hypothèse, éventuellement fausse, que fait l'énonciateur à propos de l'état d'information de son auditoire.

Au niveau de la structure syntaxique, d'autre part, le choix de l'unité lexicale "acheter" met en jeu une structure argumentale lexicale (SAL – cf. Hale & Keyser 1993) schématisable comme [X "acheter" Y à/pour Z]. On peut concevoir une SAL comme la représentation (schématique) du savoir inhérent au concept. Ce savoir est lui-même divers : essentiel, et explicitement inclus dans la SAL, à savoir le fait qu'une transaction

mais l'important est de faire comprendre que la fiche ainsi pointée est censée "prête à utiliser".

²¹ On a ici confirmation de ce que les unités pertinentes de la SI ne correspondent pas forcément terme à terme avec les unités pertinentes de la structure syntaxique, qui, au niveau du domaine maximal, sont le sujet ([Moodu]) et le prédicat ([a acheté un livre à l'enfant]). Il ne s'ensuit pas, comme on l'a vu et comme j'y reviendrai sous peu, qu'il n'existe pas de correspondance entre les deux structures. ²² Bien entendu, l'hypothèse peut s'avérer fausse, auquel cas on s'attire une réponse telle que "Quel Moodu ?", "De qui tu parles ?", etc. En anglais, l'instruction est GOTO. "Prendre" vaut ce qu'il vaut,

²³ Ainsi, les noms de personnages célèbres dans un groupe social donné (Chomsky, Jospin, etc.) ou d'objets uniques et connus ("la lune" dans une conversation entre Terriens, "la capitale", entre Français) sont intrinsèquement des liaisons chaque fois qu'on les énonce. Le corrélat de ce statut est que les noms propres et les noms "quasi propres" sont intrinsèquement définis (voir plus loin).

²⁴ Là encore, si l'hypothèse est fausse, autrement dit si l'instruction se révèle inapplicable, l'auditoire réagira d'un "Quel enfant ?" plus ou moins agacé.

²⁵ On voit qu'une fiche contient aussi bien des descriptions d'individus (Moodu, l'enfant) que des propositions ouvertes (x a acheté un livre). Cf. Dryer 1996. Je m'en tiens ici au cas simple où "acheter un livre" constitue un élément d'information global, indifférencié quant aux composants de l'événement (le fait d'acheter, que ce soit un livre – voir plus loin).

légitimement dénotable par "acheter" met un jeu un objet échangé contre de l'argent, un agent de l'achat et un destinataire de l'achat, qui peut être le même individu que l'agent ;²⁶ inférable, comme l'existence d'un vendeur ; annexe, comme le fait que, sauf dans les sociétés esclavagistes, l'objet acheté est non-humain. ²⁷ Autrement dit, il fait partie de la définition lexicale du verbe "acheter" que de projeter une structure syntaxique incluant un argument objet direct (dont le rôle sémantique peut être dit "Patient") et un argument objet indirect (le "Bénéficiaire", entre autres désignations possibles). ²⁸

Il s'ensuit que le contenu de la fiche "l'enfant", désignée comme étant une liaison (un thème), est, en tant qu'objet syntaxique, inclus dans la structure projetée par un élement du contenu de la fiche désignée comme constituant le focus. Du point de vue de l'auditoire qui se conforme à l'instruction ENTRER(f_I), cela signifie que celui-ci se crée une fiche dont le contenu (focal), déterminé conjointement par l'instruction et par la SAL des éléments mis en jeu, a pour forme "acheter un livre -", avec une place libre (indiquée par le tiret) où vient s'insérer le contenu d'une fiche non-focale. Il paraît donc utile de disposer d'un terme particulier pour ces éléments non-focaux syntaxiquement inclus dans des éléments focaux, ainsi que pour l'instruction qui invite à créer de telles fiches "mixtes". Pour les premiers, je propose le terme de "codicille" qui, au prix d'un jeu de mots, évoque l'anglais tail utilisé pour les désigner. D'autre part, on distinguera deux variantes de l'instruction ENTRER: ENTRER-AJOUTER(f₁), dans l'hypothèse de l'absence d'un codicille, et ENTRER-SUBSTITUER(f_I), dans l'hypothèse contraire. ENTRER-SUBSTITUER(f_I) exprime l'hypothèse de l'énonciateur selon laquelle, vu la situation, l'auditoire doit avoir dans son fichier actif une fiche dont le contenu est "— l'enfant", où le tiret marque la place d'un événement encore ignoré affectant "l'enfant"; ²⁹ l'instruction invite alors l'auditoire à substituer à cette place libre le contenu de la fiche informative "a acheté un livre". Elle implique donc à l'évidence la mise en œuvre de l'instruction PRENDRE, en tant que partie d'un programme qu'on peut écrire ainsi :

```
(15) PRENDRE(f = "- l'enfant")

ENTRER(f = "a acheté un livre")

SUBSTITUER(f = "a acheté un livre" à "-" dans f = "- l'enfant")
```

Inversement, ENTRER-AJOUTER(f_I) ne suppose pas l'activation, ou plutôt suppose l'inactivation d'une telle fiche "ouverte" (peut-être par définition – cf. note 29) chez l'auditoire, si bien que l'instruction PRENDRE n'y est pas mise en œuvre. Dans notre exemple, étant donné la corrélation entre la définitude et le statut de liaison-codicille, la mise en œuvre de cette instruction serait associée à une forme de l'expression telle que "Moodu a acheté un livre à un enfant", où " a acheté un livre à un enfant" est le contenu d'une fiche saturée, désignée comme focale.

En résumé, la distinction fondamentale semble être celle entre les fiches (les éléments d'information) que l'énonciateur suppose actives dans le fichier de l'auditoire et celles qu'il suppose inactives. Les premières, qui forment ce qu'on appellera le "fond" (*ground*) et qui correspondent à peu près à la notion traditionnelle de thème ou topique, incluent aussi bien les fiches que l'énonciateur suppose réellement activées, étant donné la situation, que celles qu'il peut estimer immédiatement activables à tout moment du fait de la notoriété de l'information qu'elles contiennent : qui est Jospin, que Paris est la capitale de la France, etc. (fiches "semi-activées" pour Dryer 1996). De même, les secondes, qui forment

²⁶ La notion "échangé contre de l'argent" constitue le sens même du signe "acheter". En cela, elle est explicitement (et obligatoirement) réalisée dans la SAL.

²⁷ Sauf usage métonymique, comme dans "acheter un député".

²⁸ Le fait que tous ces arguments ne soient pas obligatoirement réalisés – qu'on puisse dire "J'achète" ou "J'ai acheté un livre" – est une autre affaire.

²⁹ On peut supposer que toute fiche dont le contenu est une entité ou un individu comporte la place d'un événement virtuel impliquant cette entité ou cet individu.

³⁰ Evidemment, à l'exception sans doute de quelques éléments d'information comme "la lune" ou "nous sommes tous mortels", cette notion de "notoriété" n'est pas un absolu, mais elle est relative à

le focus, incluent des fiches dont l'énonciateur pense que l'auditoire les possède, mais a besoin d'une incitation particulière pour les activer, ainsi que des fiches qu'il croit inexistantes dans le fichier de l'auditoire.³¹ Le traitement de ces fiches constitue la substance de la structure informationnelle en tant que composant du dispositif linguistique.

Cela étant, la question qui se pose est celle-ci: étant donné (a) les principes généraux de la faculté de langage et (b) la typologie grammaticale d'un langue particulière, comment l'énonciateur-locuteur s'y prend-il pour séparer le fond du focus dans un expression donnée (y compris dans les cas où il s'agit de faire savoir qu'il n'y a pas de fond), avec l'espoir raisonnable que l'auditoire reproduira la même analyse? Les travaux rassemblés ici s'efforcent de répondre empiriquement à cette question, en montrant comment des langues typologiquement diverses, et différentes des quelques langues "européennes" (en fait, principalement l'anglais) sur la base desquelles a été conduit l'essentiel de la réflexion en la matière, s'acquittent de cette tâche. Plutôt que de les résumer, je vais tâcher d'en extraire brièvement quelques observations de portée générale, dans le prolongement de l'exposé cidessus. Pour ne pas compliquer inutilement la terminologie, je parlerai désormais de topique plutôt que de fond, étant entendu qu'il convient de distinguer les expressions topicales qui sont plus ou moins explicitement détachées de la partie focale de l'énoncé, de celles qui sont syntaxiquement inclus dans cette partie focale (le codicille).

Une première observation d'importance est que le contraste focus—topique est asymétrique, et cela de deux façons. Premièrement, c'est un fait bien établi qu'un énoncé (correspondant à une phrase syntaxique) peut être entièrement focal, c-à-d constituer dans sa totalité une fiche que l'énonciateur suppose inactivée ou inexistante chez l'auditoire et à laquelle il associe l'instruction ENTRER. Le cas typique est celui des énoncés qui assertent (ou nient) un état de fait à propos d'une entité indéfinie ("une femme", "quelqu'un", "personne") ou bien introduite déictiquement ("cette femme", que l'on montre). De tels énoncés sont sans doute peu fréquents dans les échanges quotidiens, car il est rare que l'énonciateur ne fasse aucun appel explicite au fond qu'il estime commun à lui-même et à son auditoire. Mais on prendra garde au fait qu'il existe une hiérarchie naturelle entre le focus d'un énoncé et les constituants du topique. Ainsi, "Moodu a acheté un livre à l'enfant" fait appel à deux entités que l'énonciateur suppose visiblement activées dans l'esprit de son auditoire – la description définie "l'enfant" et le nom propre, équivalant à une description définie, qui constituent en effet le fond de l'énoncé. Il reste que l'événement dénoté par l'énoncé lui-même est décrit du point de vue d'un énonciateur qui le suppose inconnu de son auditoire, et qui associe en conséquence l'instruction ENTRER au pivot dudit énoncé, c-à-d au prédicat "acheter un livre à". Vu la correspondance SI-structure syntaxique, on doit donc considérer que ENTRER, qui définit le focus, domine PRENDRE, qui définit les éléments (supposés) topiques qui entrent dans la description de l'événement focus. L'intérêt de l'analyse en termes d'instructions "activatrices" est précisément de faire apparaître clairement cette hiérarchisation des valeurs informationnelles, dont on ne dira jamais assez qu'elles ne sont pas inhérentes aux éléments eux-mêmes – focus et topique ne sont pas des catégories prédéfinies – mais expriment les hypothèses (implicites) d'un énonciateur quant à l'état d'information de son auditoire. C'est bien pourquoi, du reste, on n'imagine pas ce que serait un énoncé dont l'auteur supposerait que l'auditoire en a tous les éléments à l'esprit – un énoncé "tout topique", sans focus. Un tel énoncé serait totalement ininformatif. Là encore, on fera attention au fait qu'il est question de points de vue, et non pas de la "réalité" (jamais sans guillemets) : presque tout énoncé peut s'attirer la réponse : "Je le savais déjà" et

des mondes de connaissances réputées partagées au sein d'un groupe donné. C'est pourquoi la conversation réserve toujours des surprises !

³¹ Ainsi, dans "Marcel a encore cassé sa voiture", *encore* fonctionne comme incitateur à activer une fiche supposée existante, à savoir qu'il est déjà arrivé que Marcel casse sa voiture.

voir ainsi dénoncer son inutilité; mais cela veut simplement dire que l'énonciateur a fait une fausse hypothèse.³²

L'autre manière qu'a le contraste focus-topique d'être asymétrique est d'ordre quantitatif. A ce qu'il semble, et pour autant que sa mise en œuvre dépend d'une opération sur la structure (donc, abstraction faite du marquage purement "intonatif" du focus, l'option "anglaise"), l'instruction ENTRER(f) ne s'applique qu'une fois par énoncé. Il ne semble pas, en revanche, qu'il y ait une limite, autre que pratique, au nombre d'éléments que l'énonciateur veut supposer actifs dans le fichier de l'auditoire, c-à-d au nombre de fois qu'il choisit d'émettre l'instruction PRENDRE. Cela dit, c'est là un point sur lequel l'étude empirique a beaucoup à nous apprendre. Pour n'évoquer qu'une piste de recherche possible, il paraît clair que la correspondance SI–structure syntaxique n'a de chances d'être biunivoque qu'au niveau des phrases simples ; les phrases complexes, en revanche (p.ex. "Moodu a acheté un livre à l'enfant parce qu'il a gagné au loto") sont probablement le plus souvent pluri-énonciatives. Mais la définition de ce qui compte pour une phrase simple ou complexe peut elle-même être relative à une certaine typologie syntaxique.

Tout énoncé, correspondant à une phrase simple, comporte donc minimalement un focus (une application de l'instruction ENTRER(f)) et, éventuellement, un ou plusieurs topiques (une ou plusieurs applications de l'instruction PRENDRE(f)). Cela résulte directement des principes d'organisation de la structure informationnelle. A ce niveau, les principaux (sinon les uniques) corrélats formels du statut focal ou topique d'une expression semblent être, d'une part, sa définitude (les définis non déictiques et non génériques sont topiques, les indéfinis sont (souvent) focaux) ; ³³ d'autre part, ce que j'appellerai son accentuation.

Ce terme nous amène à une autre observation importante, quoique en soi banale, que l'on peut formuler ainsi : la délimitation des parties focale et topique, non contente de résulter des principes de SI associés aux propriétés interprétatives des expressions définies ou indéfinies, peut aussi être rendue explicite au moyen d'opérations (ou de processus) affectant le mode de correspondance entre SI, d'une part, et les structures syntaxique et/ou phonologique, d'autre part. Ce sont ces opérations que l'on désigne des termes de "focalisation" et de "topicalisation". De la première, j'ai donné un exemple en (3) (*Téere bi la Moodu jëndal xale bi* 'C'est le livre que Moodu a acheté à l'enfant'), dont la structure syntaxique est celle d'une phrase dite "clivée" ; de la seconde, (16) donne un exemple, wolof et français :

(16) Téere bi, Moodu jëndal ko xale bi livre Cl.Dét Moodu acheter 3sgO enfant Cl.Dét Le livre, Moodu l'a acheté à l'enfant

Le terme de "détachement (à gauche)" (*left dislocation*) est souvent utilisé pour décrire ce type de structure (cf. Fradin 1988; Cinque 1990). On prendra garde au fait que, dans la logique du présent exposé, focalisation et topicalisation, dont les moyens ne se limitent pas aux deux exemples qui viennent d'en être donnés, n'ont pas pour fonction de *définir* le focus

³² Bien entendu, l'information que l'énonciateur met – obligatoirement, vu les principes de SI – dans ses paroles peut porter sur autre chose que l'événement ou l'état de fait apparemment dénotés et décrits. "Tu es rentrée de vacances" adressé à une collègue qu'on voit pour la première fois depuis deux mois ne prétend évidemment pas informer celle-ci de ce qu'elle ne peut ignorer, ni même du fait, également évident, qu'on s'est aperçu de son retour, mais plutôt, disons, de ce que le lien qui nous unit à elle n'a pas changé de nature, ce pourquoi l'énoncé est accepté comme tout à fait légitime en dépit de son apparente superfluité (cf. Goffman 1987 sur ces questions). En ce sens, l'instruction ENTRER lui est bien associée, quoiqu'il soit nécessaire d'examiner davantage que l'explicite pour en mesurer la portée. Je ne doute pas qu'il existe des énonciateurs pervers qui multiplient à plaisir les énoncés apparemment vides ; même eux transmettent une information, dont je préfère ignorer le contenu.

³³ A l'évidence, les définis génériques peuvent être focaux (cf. "Le chat est un animal adorable"). Le statut des indéfinis est très complexe, et je n'en dirai pas plus (cf., p.ex., Heim 1988).

et le topique – ce qui est la tâche des instructions constitutives de SI – mais d'en signaler explicitement la délimitation. Cela entraı̂ne plusieurs questions, que je me contenterai d'évoquer.

Une première question est celle de savoir si ces deux opérations sont réellement

l'anglais, dont nous avons déjà vu qu'il peut produire, p.ex., *We'll put the KNIFE in the drawer* comme réponse appropriée à la question *What shall we put in the drawer*? Une hypothèse intéressante à ce propos consisterait à assimiler à ce type les langues qui, tel le bambara, possèdent une "particule" focalisatrice attachable à tout constituant, sans en modifier la position "basique" (pour le bambara, cf. Dumestre 1994 : 464 et suiv.). On peut en effet considérer de tels éléments comme l'équivalent segmental exact d'un accent focal.³⁷ On comparera ainsi l'exemple bambara ci-dessous (Dumestre 1994 : 464) à sa traduction anglaise, où le constituant final *in the house* reçoit l'accent que lui attribue normalement la règle d'accent primaire, avec éventuellement un degré d'intensité supplémentaire (voir plus loin) :³⁸

(18) a be so de kònò
3sg COP maison FOC dans
She/he is in the HOUSE

Cette équivalence, si elle se révèle exacte, me paraît constituer une confirmation forte de l'existence d'une structure informationnelle (également nommée structure focale, *Focus Structure*) interfacée avec les autres composants de la grammaire.

Qu'en est-il des langues qui n'ont pas la liberté de contrôler la position de l'accent primaire et ne disposent pas d'un équivalent segmental de ce dernier ? Le catalan entre dans cette catégorie. On y relève plusieurs procédés – au moins deux – dont l'examen va nous permettre d'affiner le contenu de la propriété "focus". L'un consiste à manipuler la structure de l'énoncé/phrase de telle façon que le constituant auquel l'énonciateur souhaite attribuer cette propriété – auquel il associe l'instruction ENTRER(f) – se trouve dans la position qui reçoit l'accent primaire de par l'action automatique de la règle phonologique. Soit l'exemple suivant (Vallduví 1995 : 127) :³⁹

(19) Hi ficarem el ganivet, al calaix y mettrons le couteau au tiroir Nous y mettrons le couteau, dans le tiroir

Le groupe prépositionnel *al calaix* y a été soumis à une opération qu'on peut décrire comme un détachement à droite avec reprise (cataphorique) par le clitique locatif *hi* 'y'. En fait, il s'agit d'une topicalisation : *al calaix* est censé être actif dans le fichier mental de l'auditoire, et (19) constitue une réponse appropriée à la question : "Qu'allons-nous mettre dans le tiroir ?". De ce fait, *al calaix* (obligatoirement précédé d'une rupture intonative) se trouve rejeté à l'extérieur du domaine minimal d'attribution de l'accent primaire, lequel tombe sur *el ganivet* 'le couteau', dès lors interprété comme un focus.

On voit l'interaction des processus : la détermination du domaine focal peut être l'effet d'une opération explicite de topicalisation. Cette observation nous conduit à affiner l'analyse en introduisant deux nouvelles notions : celles de présupposition et de contraste. En effet, un énoncé comme (19), s'il manifeste que son auteur suppose l'activation préalable du constituant *al calaix*, ne *présuppose* pas que l'auditoire ait la moindre idée de l'objet à ranger dans le tiroir. Or, la situation peut être différente : l'énonciateur peut avoir des raisons de penser que l'auditoire entretient une croyance quant à l'identité dudit objet (p.ex. "la fourchette") et il entend manifester que cette croyance (supposée) est erronée. Il peut le faire au moyen de (19), mais à la condition d'augmenter l'intensité de l'accent primaire, qui devient de ce fait un accent explicitement focal (indiqué par des majuscules). Apparemment,

³⁹ La traduction française est justiciable de la même analyse.

.

³⁷ Une corrélation à laquelle on s'attend, et dont il conviendrait de vérifier la généralité, est que les langues semblables au bambara ne font pas usage (ou pas distinctivement) de l'accent d'intensité. Cela semble vrai du bambara. Il importe d'autre part de distinguer ces particules "quasi accentuelles" des particules ayant pour fonction de signaler une position focale vers laquelle les arguments se déplacent (voir plus loin).

³⁸ Je modifie légèrement la glose et ne note pas les tons (l'accent grave note l'aperture de la voyelle).

(20), avec détachement à *gauche* de la partie topique ayant pour effet de laisser la partie focale en finale absolue, est encore plus adéquat dans ce cas de figure :

(20) Al calaix, hi ficarem el GANIVET [i no pas les forquilles] au tiroir y mettrons le COUTEAU [et non pas les fourchettes] Dans le tiroir, nous y mettrons le COUTEAU [et non pas les fourchettes]

On parlera dans ce cas de focus *contrastif*, car l'expression signale explicitement que, dans l'ensemble des objets *a priori* mettables dans un tiroir, "le couteau" est le seul à posséder la propriété de devoir y être mis, tandis qu'aucun des éléments du sous-ensemble complémentaire – plus précisément, du sous-ensemble complémentaire que l'énonciateur suppose présent à l'esprit de l'auditoire – ne possède cette propriété. La distinction est donc claire, au moins en principe : s'agissant du focus non-contrastif (de l'application non contrastive de l'instruction ENTRER(f)), l'énonciateur applique l'instruction à p sans supposer (ou sans manifester qu'il suppose) que l'auditoire croit qu'elle devrait s'appliquer à q, où p et q sont des sous-ensembles d'un ensemble d'éléments pertinents dans une certaine situation. S'agissant du focus contrastif, en revanche, l'énonciateur montre qu'il fait cette supposition et, en même temps qu'il asserte que p a la propriété, il nie implicitement que q l'ait.

Cette clarté ne se retrouve pas toujours au niveau des moyens mis en œuvre. Dans une langue à accent primaire "mobile" comme l'anglais, la contrastivité peut être signalée uniquement par le degré supplémentaire d'accent (cf. We'll put the KNIFE [not the fork] in the drawer). Elle peut l'être aussi par une construction syntaxique spécifique, dite de clivage (It's the KNIFE [not the fork](that) we'll put in the drawer 'C'est le couteau [pas la fourchette] que nous mettrons dans le tiroir'). Cette construction, le français le montre, peut également être disponible dans les langues où la mobilité de l'accent primaire est réduite ou bien nulle (cf. catalan És el ganivet que ficarem al calaix). En tout état de cause, le clivage, qui produit une structure bipropositionnelle relativisée, a pour effet de placer l'élément focalisé dans une position (prédicative) d'attribution de l'accent primaire. Il ne semble pas toutefois qu'on ait suffisamment étudié les conditions différentielles d'emploi de cette construction en regard de la contrastivité uniquement accentuelle, directe (anglais, français partiellement) ou bien par l'intermédiaire d'un réarrangement structurel (catalan). Il y a là tout un programme de recherche.

Les choses sont encore moins évidentes, s'il est possible, dans les langues qui n'ont pas, semble-t-il, cette souplesse. Je ne peux faire ici qu'un survol des problèmes. Dans une langue à accent focal "segmental" comme le bambara, si l'on accepte cette analyse, et où la construction clivée ne paraît pas, par ailleurs, être disponible, l'existence d'une distinction explicite entre focus contrastif et non-constrastif est un problème empirique, que les auteurs n'envisagent malheureusement pas, à ma connaissance – Dumestre, p.ex., se contente de noter que *de* est une "particule contrastive" "à valeur de focalisation" et traduit ses exemples tantôt par des clivées, tantôt non, sans qu'il soit possible au lecteur de déceler un principe derrière cette répartition (1994 : 464 et suiv.). Le même problème de distinction, mais inverse en quelque sorte, se pose dans une langue comme le wolof où la focalisation des arguments se fait uniquement, semble-t-il, par le biais d'une construction qui a tous les caractères d'une clivée (cf. (3) et Kihm à paraître). Une recherche est donc à mener afin de savoir si, dans ce cadre contraignant, la distinction peut néanmoins être assurée, par exemple au moyen d'un degré d'accent supplémentaire sur l'élément clivé (pour une question un peu semblable, voir le cas du küküa étudié ici par C. Paulian).

Encore différent est le problème posé par les langues où la partie focale paraît associée à une position syntaxique spéciale, délimitée ou bien uniquement par l'ordre des

constituants, ou bien aussi par une marque particulière. Soit l'exemple gungbe (kwa, Bénin) suivant (cf. Aboh 1998 : 10) :⁴⁰

(21) Wema lò wè Sèna xia livre Det Foc Sena lire-Perf C'est le livre que Sena a lu / Sena read the BOOK

Hors focalisation, cette expression manifesterait l'ordre SVO (*Sèna xia wema lò* 'Sena a lu le livre'). La focalisation en gungbe entraîne donc nécessairement que le constituant auquel est associée l'instruction ENTRER(f) occupe la position initiale dans l'énoncé/phrase. Il s'ensuit que la "particule" *wè* ne saurait s'analyser à l'instar du bambara *de*, dont l'insertion n'est accompagnée d'aucun déplacement de l'élément dans sa portée. Mais d'autre part, (21) n'a pas les caractères d'une clivée typique : rien n'indique l'intervention d'une opération de relativisation. D'une part, les relatives en gungbe mettent en jeu un morphème *de* qui n'apparaît pas dans les expressions focalisées – cf. (22) (Aboh 1998 : 19):⁴¹

(22) dawe <u>de</u> Rèmi mò homme que Rémi voir-Perf l'homme que Rémi a vu

D'autre part, le même procédé permet de focaliser un prédicat, moyennant le fait que *wè* est alors facultatif et que la tête du prédicat (le verbe) est soumise à copie (Aboh 1998 : 16) :

(23) Gba (wè) Sèna gba xwe lò construire (Foc) Sena construire-Perf maison Det Sena a CONSTRUIT la maison [il ne l'a pas achetée]

Or, on remarquera qu'en wolof, où la focalisation des arguments se fait par clivage, la focalisation du prédicat, en revanche, recourt à un autre procédé, à savoir l'emploi d'un auxiliaire modal particulier, comme le montre (24):

(24) Moodu dafa tabax kër gi Moodu Aux.3sg construire maison Classe.Det Moodu a CONSTRUIT la maison [il ne l'a pas achetée]

D'une façon générale, on peut douter que la focalisation du prédicat, lorsqu'elle est possible, puisse jamais se faire au moyen d'une construction de type clivé. (C'est là bien sûr une chose à vérifier, qui pose, par exemple, le problème de la focalisation du prédicat en haïtien qui se fait de la même façon que pour les arguments et au moyen d'une structure quasi identique à celle qu'on observe en gungbe – cf. *Se bati Jan bati kay la* /SE bâtir Jean bâtir maison Det/.)

On est donc amené à envisager l'existence dans la structure phrastique d'une position particulièrement associée à l'interprétation focale. Cette position peut être initiale, comme en gungbe, ou non (comme ce semble être le cas en hongrois ou, peut être, en mankom – cf. ici même l'étude de Jacqueline Leroy) ; plus exactement, elle peut être incluse ou non dans le système de la complémentation, donc initiale pour autant que les complémenteurs sont initiaux dans la langue ; et elle peut être signalée par un morphème, dont l'identité est en elle-même un problème, ou seulement de façon distributionnelle. Mais, si l'on admet l'existence d'une telle position, reste à déterminer si le focus qui s'y localise

4

⁴⁰ A défaut de disposer des fontes adéquates dans mon ordinateur, je n'indique pas les tons et utilise l'accent grave pour indiquer l'aperture des voyelles moyennes. Il n'en résulte rien d'important pour mon propos.

⁴¹ Je note par <u>d</u> un /d/ glottalisé.

⁴² Comparer *Kër gi la Moodu tabax* /maison Classe.Det Cop.3sg Moodu construire/ 'C'est la maison que Moodu a construite' [pas le hangar].

est de nature contrastive ou non et, plus généralement, si cette distinction même est explicitable dans une langue ainsi organisée. Des études consacrées au grec moderne (cf. Tsimpli 1995) et au hongrois (cf. Kiss 1995) semble indiquer qu'elle ne l'est pas, et que la contrastivité ou non du focus y est entièrement affaire de contexte. Cela aussi demeure à vérifier.

- Aboh, E.O. 1998. "Focus constructions and the focus criterion in Gungbe", *Linguistique africaine* 20, 5-50.
- Chomsky, N. 1986. *Knowledge of language : its nature, origin, and use.* New York : Praeger.
- Chomsky, N. 1998. "Minimalist inquiries: the framework", *MIT Occasional Papers in Linguistics*, 15.
- Cinque, G. 1990. Types of A-bar dependencies. Cambridge (Mass.): MIT Press.
- Di Cristo, A. 1999. "Le cadre accentuel du français contemporain : essai de modélisation, 1^{ère} partie", *Langues : cahiers d'études et de recherches francophones* 2(3), 184-205.
- Dong, Q.F. 1992. "English sentences without overt grammatical subject". In *Studies out un left field: Defamatory essays presented to James D. McCawley*, A.N. Zwicky et al. (eds), 3-10. Amsterdam: John Benjamins.
- Dryer, M.S. 1996. "Focus, pragmatic presupposition, and activated propositions", *Journal of Pragmatics* 26, 475-523.
- Dumestre, G. 1994. *Le bambara du Mali : essais de description linguistique*. Paris : Les Documents de Linguistique africaine.
- Fradin, B. 1988. "Approche des constructions à détachement : la reprise interne", *Langue française* 78, 26-56.
- Freud, S. 1912/1992. "Einige Bemerkungen über den Begriff des Unbewussten in der Psychoanalyse", *Das Ich und das Es : metapsychologische Schriften*, 31-48. Frankfurt/Main : Fischer Taschenbuch Verlag.
- Goffman E. 1987. Façons de parler, Les Editions de Minuit, Paris.
- Hale, K.& S.J. Keyser. 1993. "On argument structure and the lexical expression of syntactic relations". In *The view from Building 20: Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger*, K. Hale & S.J. Keyser (eds), 53-109. Cambridge (Mass.): MIT Press.
- Heim, I. 1988. The semantics of definite and indefinite noun phrases. New York: Garland.
- Kihm, A. A paraître. "Focus in Wolof: a study of what morphology may do to syntax". In *The syntax of focus*, G. Rebuschi & L. Tuller (eds). Amsterdam: Benjamins.
- Kiss, K.É. 1995. "NP movement, operator movement, and scrambling in Hungarian". In *Discourse configurational languages*, K.É. Kiss (ed), 207-243. Oxford : Oxford University Press.
- Milner, J.-C. 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris : Le Seuil.
- Prince, E.F. 1992. "The ZPG letter: subjects, definiteness, and information status". In *Discourse description: diverse linguistic analyses of a fund-raising text*, W. Mann & S. Thompson (eds), 295-325. Amsterdam: John Benjamins.
- Ross, J.R. 1967. Constraints on variables in syntax, PhD dissertation, MIT.
- Tsimpli, I.M. 1995. "Focusing in Modern Greek". In *Discourse configurational languages*, K.É. Kiss (ed), 176-206. Oxford: Oxford University Press.
- Vallduví, E. 1995. "Structural properties of information packaging in Catalan". In *Discourse configurational languages*, K.É. Kiss (ed), 122-152. Oxford: Oxford University Press.
- Van Valin, R. 1999. "A typology of the interaction of Focus Structure and syntax". In *Typology and the theory of language : from description to explanation*, E. Raxilina & J. Testelec (eds). Moscou.
- Zubizarreta, M.-L. 1998. Prosody, focus, and word order. Cambridge (Mass.): MIT Press.